



LE PRÉSIDENT

Melun, le



Dossier suivi par Etienne PAJOT
Tél. : 01 64 14 72 18
etienne.pajot@departement77.fr
Nos réf. : DGAA/DADT/CN/EP/SL/D17-015299-DADT
Vos réf. : JMM/CM/BS/2017-10-54

Monsieur Jean-Michel MORER : *JM*
Maire
Hôtel de Ville
77470 TRILPORT

Objet : Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme

Monsieur le Maire, *Cher Jean-Michel,*

Suite à votre courrier du 17 octobre 2017 notifiant le projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous informer qu'après examen du dossier, il n'appelle pas d'observations de la part du Département sur ses domaines de compétence.

A l'issue de la procédure, je vous remercie de bien vouloir transmettre au Département un dossier de PLU approuvé.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Cordialement,

BB

Jean-Jacques BARBAUX
Président du conseil départemental